


# Plan d'aménagement général - Localité de Helmsange



PAP appr. 14155/11C	PAP appr. 17453/11C	PAP appr. 18375/11C	PAP appr. 9411/PA1/11C	SD H.6c
COS 0.55 CUS 2	COS 0.35 CUS 0.8	COS 0.35 CUS 0.85	COS 0.3 CUS 0.8	COS 0.02 CUS 0.4
CSS 0.7 DL 67	COS 0.6 DL 30	COS 0.7 DL 25	COS 0.5 DL 30	COS 0.35 DL 0
PAP appr. 14155/PA1/11C	PAP appr. 17454/11C	PAP appr. 18541/PA1/11C	SD H.1	SD H.6d
COS 0.5 CUS 1.35	COS 0.4 CUS 1.2	COS 0.35 CUS 0.6	COS 0.5 CUS 0.8	COS 0 CUS 0
CSS 0.9 DL	COS 0.75 DL 73	COS 0.56 DL	COS 0.6 DL 30	COS 0.1 DL
PAP appr. 16239/11C	PAP appr. 17968/11C	PAP appr. 18552/11C	SD H.2	SD H.7
COS 0.6 CUS 1.15	COS 0.46 CUS 0.95	COS 0.45 CUS 0.9	COS 0.5 CUS 0.7	COS 0.35 CUS 0.6
CSS 1 DL 45	COS 0.9 DL 68	COS 0.77 DL 30	COS 0.6 DL 27.5	COS 0.6 DL 20
PAP appr. 16711/11C	PAP appr. 18027/11C	PAP appr. 18884/PA1/11C	SD H.3	SD H.8
COS 0.4 CUS 0.55	COS 0.25 CUS 0.4	COS 0.4 CUS 0.8	COS 0.35 CUS 0.6	COS 0.35 CUS 0.6
CSS 1 DL 35	COS 0.5 DL 15	COS 0.55 DL 12	COS 0.55 DL 20	COS 0.55 DL 25
PAP appr. 17193/11C	PAP appr. 18062/11C	PAP appr. 19306/11C	SD H.6a	
COS 0.35 CUS 0.7	COS 0.4 CUS 0.71	COS 0.36 CUS 0.75	COS 0.25 CUS 0.6	
CSS 0.6 DL 30	COS 0.7 DL 31	COS 0.65 DL 45	COS 0.55 DL 30	
PAP appr. 17310/11C	PAP appr. 18095/11C	PAP appr. 19307/11C	SD H.6b	
COS 0.55 CUS 1.5	COS 0.34 CUS 0.63	COS 0.43 CUS 1.05	COS 0.6 CUS 0.7	
CSS 0.55 DL 67	COS 0.65 DL 33	COS 0.8 DL 55	COS 0.6 DL 40	

### FOND DE PLAN

Source: PCN 2024, de la BD-L-Gebäude 2024, de la BD-L-TC 2015, de l'Orthophoto 2023, de la carte topographique de Luxembourg 2021 (Geoportail)

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment autorisé PCN 2024 | BD-L-Gebäude 2024
- Bâtiment supplémentaire à titre individuel | Bâtiment PCN 2024 supprimé (Source: orthophoto 2023)
- Cours d'eau
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

### PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

- délimitation du degré d'utilisation du sol
- délimitation de la zone verte

### ZONES URBAINES OU DESTINÉES À ÊTRE URBAINÉES

- Zones d'habitation**
  - HAB-1 zone d'habitation 1
  - HAB-2 zone d'habitation 2
- Zones mixtes**
  - AMU-1 zone mixte urbaine 1
  - AMU-2 zone mixte urbaine 2
- Zones de bâtiments et d'équipements publics**
  - BP-1 zone de bâtiments et d'équipements publics 1
  - BP-2 zone de bâtiments et d'équipements publics 2
- Zones d'activités**
  - ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1
- Zones de gares ferroviaires et routières**
  - GA-1

### Représentation schématisque du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Dénomination de la zone	COS max.	CUS max.	CSS max.
	max.	max.	max.
	min.	min.	min.

### ZONE VERTE

- AGR zone agricole
- FOR zone forestière

Remarque importante: \* Les zones forestières sont indiquées sur base de données du cadastre des forêts de rizières forestières, actualisées sur base de l'orthophoto 2023 (DOP). La délimitation des zones forestières est indicative et doit être, le cas échéant, tirée d'un examen sur le terrain.

### ZONES SUPERPOSÉES

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone délimitant les plans d'aménagement particuliers approuvés
- Zones de servitude "urbanisation"
- servitude "urbanisation - milieu naturel"
- servitude "urbanisation - paysage"
- servitude "urbanisation - zone temporaire à conserver"
- servitude "urbanisation - Nature2000"
- servitude "urbanisation - coulée verte"

\* le cas échéant, contrôle des travaux.

### Couloirs et espaces réservés

- couloir pour projets routiers
- couloir pour projets de mobilité douce
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'épandage des eaux pluviales

### Secteur et élément protégés d'intérêt communal

- secteur protégé de type "environnement construit"
- construction à conserver
- patrimoine
- patrimoine à préserver

Remarque importante: \* La commune peut demander un avis de l'inspecteur du Bâtiment afin de déclarer le patrimoine à conserver / à préserver.

### ZONES DE BRUIT

- zones de bruit > 60dB(A) routes principales, axes ferroviaires (Source: Administration de l'environnement 2021)

### ZONES DE RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

- zones de risques d'abaissement ou de glissements de terrain (Source: Geosant, 2022)

### ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES à l'aménagement du territoire

- Grand ensemble paysager "Vallées de l'Esch et de la Mamer" (Source: Plan directeur sectoriel - Prévisions 03/2021)
- Coupure verte "CV16 - Stavelot - Bereldange" (Source: Plan directeur sectoriel - Prévisions 02/2021)

### à la protection de la nature et des ressources naturelles

- NATURA 2000: Zones "habitats" LU0001022 "Crommel" (vers Est) & "habitats" LU0001018 "Vallée de la Mamer et de l'Esch" (vers l'Ouest) (Source: MEDCO 10/2023)
- Reserves naturelles nationales (Source: MEDCO 10/2023)

### à la protection des sites et monuments nationaux

- (Source: liste INPN du 03/03/2020)

### à la gestion de l'eau - zones inondables

PRO à 30 ans 2022 détermine approximativement les zones des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les zones de l'Esch et de la Mamer.

- HQ 10
- HQ 100
- HQ extrême

### INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES (à titre indicatif et non exhaustif)

- zones de danger "forte pluie" (risque élevé et risque très élevé) (Source: Administration de la gestion de l'eau, 2022)
- ligne électrique à haute tension (65 kV) (Source: BD-L-TC 2015, CEOS 2007)
- ligne ferroviaire (Source: BD-L-Gebäude 2024)

### Ref. n°: 11C/

Ref. n°: 11C/	Statut
Système du Conseil Communal	-
Avis de la Commission d'aménagement	-
Avis du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	-
Vote du Conseil Communal	-
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	-
Approbation du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	-

### Übersicht Gemeinde Walferdange [o. M.]

CConcept COnseil CCommunication en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l. 1114 Avenue de la Paix L-1012 Luxembourg Tel: +352 26 44 41 20 Fax: +352 26 44 41 17

Nom du dossier: Administration communale de Walferdange

Projet: Projet d'Aménagement Général

Titre: PAG - Localité de Helmsange

Modification	de	Date	Index

Echelle: 1 / 2 500 Plan n°: 2050 pag. 02

Index: Date: 27.03.2024

Élaboré: A. Halber Controllé: I. Cuskowski Validé: U. Triffel

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Ce plan a pour but de représenter, selon les données disponibles, les zones de danger de crues de la commune de Walferdange. Ce plan ne peut être reproduit, ni être diffusé, sans l'autorisation écrite de l'Administration communale de Walferdange.